

Vous pouvez nous aider

Si, comme nous, vous pensez qu'il est temps d'agir pour préserver la ressource que nous léguerons aux générations futures, vous pouvez à divers niveaux soutenir l'action de notre collectif :

- en adhérant et en faisant adhérer vos proches ;
- en participant aux réunions publiques ou en nous aidant à en organiser sur votre territoire ;
- en nous signalant toute atteinte à l'environnement ou à la ressource en eau constatée par vos soins et en participant à nos actions sur le terrain;
- en nous fournissant des informations, chiffres, résultats d'analyses, contenus d'études, images, comptes-rendus.

N'hésitez pas à nous contacter par voie postale, par Internet ou en vous rapprochant d'un de nos relais locaux.



J'adhère au collectif

Prénom :
Nom :
Adresse:

e-mail:

Adhésion simple: 10 €
Etudiant, sans emploi: 5 €
Membre bienfaiteur : €

Chèques à l'ordre de ANPI «Protège ton eau».
CCP 89 36 74 F Montpellier.



Collectif
Lozérien
Protège ton
eau
Montée de
Julhers
48000 Balsièges

Le collectif Protège ton eau est né de la rencontre de citoyens et d'associations :

- L'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) en assure le secrétariat.
- L'Association Non à la Porcherie Industrielle Chanac La Nojarède (ANPI) assure la trésorerie.
- Eau de Roche
- Transpade 48
- L'Association de Protection du Tarn
- Le Collectif Mont Lozère Goulet apportent leur concours et leur engagement militant.



Le collectif Protège ton eau est largement ouvert à tous les citoyens soucieux de préserver la ressource en eau, premier patrimoine de l'humanité. Pour plus d'informations, contacter :

- Philippe Blanchet 04 66 45 01 88
- Christian Garlenc 04 66 48 26 26
- Alain Jacquet 04 66 47 00 93
- Renée Vessiere 04 66 32 67 18
- Joël Yoyotte-Landry 04 66 31 58 11

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Internet
<http://eaulozere.free.fr>

Soutenez le collectif
LOZÉRIEN

Protège ton eau



Parce que l'eau est la plus précieuse des ressources

Parce qu'un tiers de l'humanité n'a pas accès à l'eau potable

Parce que le partage de la ressource en eau est un des enjeux majeurs du XXIe siècle

Parce qu'une eau préservée est indispensable à la pérennité de nombreuses activités économiques

Parce que l'eau ne doit pas faire l'objet d'une appropriation privative et spéculative, mais au contraire d'une gestion publique et démocratique.

Parce que certains usages mettent en danger cette ressource

Nous sommes tous concernés. Nous devons agir ensemble afin de préserver ce bien commun de l'humanité.

<http://eaulozere.free.fr>



Une ressource fragile

La Lozère a un rôle primordial à jouer dans la préservation de la ressource en eau. Ses 2700 kilomètres de rivière en font le château d'eau de la France.

Pourtant, dans le département des sources, tout n'est pas si rose. Pollutions, équipements défectueux, drainages abusifs, prélèvements en période d'étiage. Ici comme ailleurs, la ressource en eau est menacée par l'homme.

Des citoyens se mobilisent

Le collectif Protège ton eau a été créé à Chanac à l'automne 2005. En février 2006, il compte une centaine d'adhérents venus de tous les bassins versants de Lozère.

Il s'est fixé pour objectif d'informer les habitants sur la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau et les risques qui la menacent. Il se veut un lieu de rencontres, d'échanges, de débats et de propositions entre les citoyens, les élus et les pouvoirs publics.

Des moyens mis en commun

Le collectif a été créé pour fédérer les actions que menaient séparément les associations et les citoyens qui le composent. Ses membres ont mis en commun leurs moyens, leurs savoirs et leurs énergies pour produire une information de qualité et constituer une force de proposition auprès des responsables locaux et des pouvoirs publics.

Indépendance et liberté d'action

Le collectif est un mouvement citoyen, libre de toute influence politicienne. Il n'est pas une force d'opposition, mais au contraire de proposition. Chacun des membres n'a pour motivation que son engagement pour la préservation de l'eau. Chacun est appelé à en assurer le secrétariat, l'animation ou à produire des ressources.



Le collectif a fait le choix de n'avoir ni président, ni représentant officiel.

Des personnes relais sont choisies parmi les membres pour répondre aux demandes des divers territoires.

Ecouter, rassembler, proposer

A l'occasion de débats publics, le collectif se donne pour mission de réaliser un premier constat de la situation d'un territoire. Pour cela, il invite les habitants à lui faire part des anomalies, infractions ou altérations de la ressource en eau. Ces réunions publiques connaissent un succès croissant et ont permis sur certains territoires d'ouvrir un débat constructif entre élus et citoyens.

Offrir une information de qualité

Durant les réunions publiques, des experts viennent apporter l'éclairage de la science sur des situations particulières : fragilité des zones humides, eutrophisation des étangs et des cours d'eau, pollutions liées aux nitrates... Ces communications font l'objet d'un compte-rendu disponible sur le site Internet du collectif ou transmis aux adhérents sur simple demande.

Faire respecter la loi

Nul n'est au dessus des lois. Chaque fois que des citoyens relèveront un manquement grave à la loi, sa non-application ou son détournement, le collectif mettra tout en oeuvre pour obtenir le respect des normes en vigueur.

Toute atteinte grave à l'environnement et à la ressource en eau sera portée à la connaissance du public, et le collectif utilisera tous les moyens pour faire cesser ce préjudice.

La meilleure des façons de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens.



Principe 10, Déclaration de Rio, Sommet de la Terre, 3 Juin 1992.

Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

Article 35, Constitution de 1793.

Protéger l'eau, c'est protéger la vie.